

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Marais de Chautagne

Autre nom :

Code hydrographique : 73CPNS1122

Nom du grand ensemble : Le lac du Bourget - canal de Savières **Code :** V133

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 870519.7683 Y 2100147.032

Altitude moyenne (m) : 237

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : CORA Savoie

Coordonnées : 04 79 75 88 91

Date d'établissement de la fiche : 21/10/2004

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

- Critères utilisés :**
- hydrologie (balancement des eaux, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe)
 - périodicité des inondations ou saturation du sol en eau
 - occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)
 - fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions bi)

Contacts :

Remarques : Zonage basé sur les limites de la crue décennale extraite du PPRI du Rhône des communes de la plaine de Chautagne en excluant les secteurs urbanisés et les parties palustres riveraines du lac du Bourget (qui définissent des ZH autonomes)

3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 2096.5664096293

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 47181.2207168716

Types de milieux Corine Biotope

EAUX DORMANTES MESOTROPHES
PRAIRIES HUMIDES OLIGOTROPHES
BOIS DE PEUPLIER-TREMBLE
AULNAIES-FRENAIES MEDIO-EUROPEENNES
BOIS MARECAGEUX A AULNE, SAULE ET PIMENT ROYAL
CLADIAIES
BAS-MARAIS ALCALINS
CULTURES INTENSIVES D'UN SEUL TENANT

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère FONCTIONS DE REGULATION HYDRAULIQUE

Justification

Critère expansion naturelle des crues (contrôle des crues; écrêtement des crues; stockage des eaux de crues; prévention des inondations)

Justification

Critère soutien naturel d'étiage (alimentation des nappes phréatiques; émergence des nappes phréatiques; recharge et protection des nappes phréatiques)

Justification

Critère fonctions d'épuration (rétention de sédiments et de produits toxiques; recyclage et stockage de matière en suspension; régulation des cycles trophiques par exportation de matière organique; influence sur les cycles du carbone et de l'azote)

Justification

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification

Critère connexions biologiques (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore)

Justification

Critère étapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs

Justification

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère production biologique (pâturage; fauche; sylviculture; aquaculture; pêche; chasse)

Justification

Critère intérêt paysager

Justification

Critère valeur scientifique

Justification

Critère valeur culturelle

Justification

4.4 - Intêret patrimonial

Critère HABITATS

Justification

Critère insectes

Justification Présence de : Azuré des paluds, Azuré de la sanguisorbe, Cuivré des marais, damier de la succise, Fadet des laïches (Lépidoptères) et Aeschne mixte *Aeshna mixta*, Agrion délicat *Ceragrion tenellum*, Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisi*, Cordulie à taches jaunes (Odonates)

Critère poissons

Justification Présence du Brochet *Esox lucius*, Corégone spp *Coregonus*, Epinoche *Gasterosteus aculeatus*, Omble chevalier *Salvelinus alpinus* et Truite de lac *Salmo trutta lacustris*

Critère amphibiens

Justification Présence du Crapaud commun *Bufo bufo*, Grenouille agile *Rana dalmatina*, Grenouille rousse *Rana temporaria*, Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus*, Rainette verte *Hyla arborea*, Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata*, Triton palmé *Triturus helveticus*

Critère reptiles

Justification Présence de la Couleuvre d'Esculape

Critère oiseaux

Justification Présence du Blongios nain *Ixobrychus minutus*, Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*, Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*, Butor étoilé *Botaurus stellaris*, Caille des blés *Coturnix coturnix*, Courlis cendré *Numenius arquata*, Faucon hobereau *Falco subbuteo*, Foulque macroule *Fulica atra*, Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*, Grèbe huppé *Podiceps cristatus*, Héron cendré *Ardea cinerea*, Locustelle tachetée *Locustella naevia*, Milan noir *Milvus migrans*, Pic épeichette *Dendrocopos minor*, Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*, Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus*, Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*, Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*, Tarier des prés *Saxicola rubetra*

Critère mammifères

Justification Présence du Castor d'Europe *Castor fiber*, Cerf élaphe *Cervus elaphus*, Crossope aquatique *Neomys fodiens*, Crossope de Miller *Neomys anomalus*, Lièvre d'Europe *Lepus europaeus*, Oreillard septentrional (roux) *Plecotus auritus*

Critère ptéridophytes

Justification Présence de *Thelypteris palustris* Schott Fougère des marais

Critère phanérogames

Justification Présence de Agrimonia procera Wallr. Aigremoine odorante, Allium angulosum L. Ail à tige anguleuse, Ceratophyllum demersum L. Cornifle immergé, Hydrocotyle vulgaris L. Ecuelle d'eau, Euphorbia palustris L. Euphorbe des marais, Lathyrus palustris L. Gesse des marais, Gratiola officinalis L. Gratiolle officinale, Liparis loeselii Liparis de Loesel, Najas marina L. Naiïade marine, Nymphaea alba L. Nénuphar blanc, Nuphar lutea Nénuphar jaune, Oenanthe lachenalii Oenanthe de Lachenal, Orchis laxiflora subsp. Palustris, Orchis des marais, Hippuris vulgaris L. Pesse vulgaire, Thalictrum flavum L. Pigamon jaune, Ranunculus lingua L. Renoncule Langue (Grande douve), Senecio paludosus L. Sénéçon des marais, Spiranthes aestivalis Spiranthe d'été, Viola elatior Fries Violette élevée, Zannichellia palustris L. Zannichellie des marais

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00019

Inventaire préliminaire Natura 2000 : FR8201771

ZICO : ra13

Znieff 2ème génération : 73040003

Site de l'observatoire national des zones humides : FR71300103

Autres inventaires : ZNIEFF 2e génération Type I n° 73040003 Marais de Chautagne et Mollard de Chatillon - ZNIEFF 2e génération Type II n° 7304 ENSEMBLE FONCTIONNEL LAC DU BOURGET ET SES ANNEXES - ZNIEFF 1ère génération Type 1 n° 7307-2602 MARAIS DE CHAUTAGNE - ZNIEFF 1ère génération Type 1 n° 7307-2610 CANAL DE SAVIERE ET BORD DU LAC JUSQU'A LA CHATIERE - ZNIEFF 1ère génération Type 2 n° 7307 LAC DU BOURGET, MARAIS DE LAVOURS, CHAUTAGNE, ILES DU RHONE - Inventaire tourbières RA n° 73RB02 Marais de Chautagne

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)

Remarque FR8212004 - ZONES HUMIDES ET FORETS ALLUVIALES DE L'ENSEMBLE LAC DU BOURGET-CHAUTAGNE-RHONE (ZPS 13)

Statut Zone de la Convention de RAMSAR (zones humides)

Remarque RAM02 - LAC DU BOURGET & MARAIS DE CHAUTAGNE

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 - Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Habitats partiellement dégradés.

Mosaïque de milieux et d'habitats en constante évolution.

Site abritant de nombreuses espèces protégées.